



Le P'tit Vignogillois

www.vignoux sous les aix.fr

JUIN 2017

n° 37

Chères Vignogilloises, chers Vignogillois,

Nous voici arrivés à mi-parcours de notre mandat municipal et c'est le temps pour nous de vous dresser un premier bilan sur ces trois années passées.

Pour rappel nos engagements étaient de :

- Finaliser les actions en cours.
- Entretenir le patrimoine en optimisant l'utilisation des ressources humaines existantes.
- Engager et réaliser, en fonction des moyens et sans alourdir la pression fiscale, les travaux de rénovation de la salle des fêtes, les travaux de voirie et d'embellissement du centre bourg, les travaux de la nouvelle mairie.
- Agir auprès de la communauté de communes pour mettre en place des actions de mutualisation susceptibles de diminuer les coûts des travaux et d'approvisionnement des consommables communs.
- Travailler à l'amélioration de la sécurité routière (priorité école et centre bourg) et de l'éclairage public du bourg et des hameaux.
- Veiller à minimiser les dépenses énergétiques.
- Pérenniser notre école et mettre en place les rythmes scolaires.

Les actions réalisées répondent pleinement, et même parfois au-delà, à nos engagements. Il nous reste encore du temps, nous l'emploierons pour le bien vivre ensemble.

L'équipe municipale



Sommaire :

- P1 : Edito
- P2 : Nos actions
- P3 : Nos actions (suite)
- P4 : Nos action (suite)
 - Idée recette
 - CSABV
- P5 : Bibliothèque - T.A.P.
- P6 : Ecole
- P7 : Associations
- P8 : Divers

Apéro Républicain

Comme l'année précédente, nous vous donnons rendez-vous le 13 juillet 2017 à 18h00 espace Adrien Zevort pour partager le verre de l'amitié agrémenté de quelques amuse-gueules.



Rappel site internet

www.vignoux sous les aix.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour diverses informations pratiques, communales et associatives.

Horaires d'ouverture Secrétariat de Mairie

Lundi	13 H 30	à 16 H 30
Mardi	13 H 30	à 16 H 30
Mercredi	FERME	
Jeudi	13 H 30	à 16 H 30
Vendredi	13 H 30	à 16 H 30
Samedi	9 H 00	à 12 H 00
Dimanche	FERME	

Nos actions

Finaliser les actions en cours

- Concernant le commerce multi-services, le choix des pres-tataires ainsi que le début des travaux de démolition com-mençaient dès 2014. Les fondations étaient posées dès le début de l'année suivante et les entreprises s'activaient pour permettre à « Caroline et Cyril » de pouvoir ouvrir « Le Péché Mignon » le nouveau commerce restaurant, café, épicerie fine le 7 décembre 2015. Il fut inauguré officiellement le 22 avril 2016.



- Pour le lotissement du Chaillou, les constructions des pavil-lons Jacques Cœur Habitat étaient entreprises dès janvier 2015 et disponibles 1 an plus tard. Quatre logements locatifs étaient inaugurés le 15 mars 2016 et une douzaine de Vigno-gilloises et Vignogillois venait grossir la population.

- Le PLU : En conformité avec la loi pour l'**Accès au Logement et un Urbanisme Rénové** (ALUR), et par délibération du 22 juillet 2015, le conseil communautaire de la CCTV décide de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sur l'ensemble de son territoire avec les objectifs suivants :

- Construire et exprimer le projet de territoire de la CCTV en se dotant d'un outil à la hauteur de l'attractivité du territoire et qui permette de poursuivre son développement démographique, économique et touristique.
- Rechercher un développement de territoire de qualité pour le long terme, en trouvant l'équilibre entre renouvellement et développement urbain.
- Sauvegarder les milieux agricoles, prendre en compte l'environnement et la qualité urbaine, l'ar-chitecture et les paysages.
- Définir ensemble les besoins du territoire de manière globale et cohérente notamment en terme d'équipements publics afin d'améliorer l'accès aux services et en terme de déplacements.
- Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'habitat partagée permettant d'améliorer l'adéqua-tion entre l'offre et la demande en définissant des objectifs adaptés communes par communes et en optimisant le foncier constructible.
- Satisfaire aux obligations réglementaires en inscrivant le PLUI dans une démarche de développe-ment durable en adaptant les règles d'urbanisme pour qu'elles soient en phase avec les réalités économiques environnementales et socio culturelles.
- Décliner les documents supra communaux et notamment les orientations et objectifs du SCOT de l'agglomération berruyère.

Cela eut pour conséquence de stopper (à quelques mois de son terme) l'élaboration de notre PLU com-munal et de prolonger la validité de notre Plan d'Occupation des Sol (POS) à fin 2019, date à laquelle le PLUI du contour « ex-Terres Vives » doit entrer en vigueur.

Aujourd'hui l'avancement des travaux est nominal, le diagnostic territorial est réalisé et la phase Pro-jet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) engagée.

A l'automne, des réunions publiques seront organisées pour vous présenter les travaux réalisés et ré-pandre à vos questions.

Nos actions (suite)

Entretenir le patrimoine

- Plusieurs actions ont été menées sur les réseaux d'eau et d'assainissement : curage de la lagune avec le renforcement des berges, vérification et réparation du réseau d'assainissement, relevé GPS des réseaux d'eau, assainissement et pluvial, campagne de remplacement des anciens compteurs, installation de débitmètres et sécurisation du château d'eau.
- Les autres travaux réalisés sont les suivants : réparation du mur du cimetière, nettoyage du clocher de l'église, remplacement à neuf du circuit électrique campanaire, d'un moteur de mise en volée, renforcement du beffroi et pose du plancher neuf.

Engager des travaux de restauration, de voirie et d'embellissement de la salle des fêtes, du centre bourg et de la nouvelle mairie

- Nous devions remettre la salle des fêtes en conformité et, dès 2014, un nettoyage complet des locaux a été effectué ainsi que la réfection du parking de l'espace Adrien Zevort. En 2015 et 2016 les travaux de rénovation sont entrepris : mises aux normes électriques et gaz, rénovation peintures, carrelage-faïence de la cuisine, réagencement de celle-ci et remplacement de matériel et apport de matériels neufs et matériel supplémentaire (lave vaisselle, congélateur), changement des aérothermes, réparation de la toiture, des dessous de toit, mise en peinture des extérieurs, mesures d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite sur le parking et installation de tables et de bancs dans les espaces verts liés à la salle des fêtes. C'est ainsi plus de 100 000 € qui sont alloués pour le bien de tous les utilisateurs privés et associatifs.
- Cette année, des travaux de mises aux normes handicap débuteront fin juillet à l'école : création de WC normes handicapé, création d'une rampe d'accès extérieure à l'école maternelle ainsi qu'une amélioration des normes thermiques par le remplacement des châssis bois vitrés de l'école maternelle par des châssis aluminium et des vitrages isolants plus performants.
- Fin 2017, l'atelier municipal sera transféré sous la halte garderie. Le sous-sol sera aménagé d'une partie garage et stockage du matériel (qui devrait ainsi être mieux sécurisé), d'une partie atelier et d'une partie vestiaire douche WC pour le personnel.
- Le quatrième trimestre 2017 verra la finalisation du projet mairie et salle associative et le lancement des appels d'offres pour démarrer les travaux début 2018 dans les locaux de l'ancien presbytère.



Voirie :

- Des travaux de curage, de dérassement et de reprofilage des fossés ont été effectués aux Fromangeux, route de Quantilly et à la Petite Noue. Ont également été réalisées la pose de bandes de roulement à la Petite Noue et d'une couche de revêtement route du Stade.
- Des travaux de reprofilage de fossés, de busage par endroit et de dérassement ainsi qu'une couche d'enrobé sont prévus rue d'Auron.
- Des travaux d'embellissement du centre bourg se feront autour de la nouvelle mairie, de la place de l'église jusqu'au carrefour.

Communauté de Communes

Une convention a été signée avec la communauté de communes pour le balayage des routes, une mise en commun des achats de produits d'approvisionnement divers est soumise à notre commune quand des commandes sont prévues. Nous étudierons toute proposition qui pourrait favoriser notre commune dans la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.

Nos actions (suite)

Amélioration de la sécurité

- Nous voulions apporter plus de tranquillité en renforçant la sécurité devant l'école d'où l'installation d'écluses avec place de stationnement de véhicules pour handicapés, pose de coussins berlinois pour la réduction de la vitesse et pose de potelets pour empêcher le stationnement gênant la sécurité sur les trottoirs.



- L'aménagement de la sortie de la rue d'Auron a permis le ralentissement de l'entrée du Bourg, route de Menetou.
- La signalétique a été renforcée par la pose de panneaux de limitation de vitesse à Fromangeux, Villesavet, au Corot, par la pose d'un radar pédagogique route de Menetou, par la pose de balises au carrefour de la route de St Georges. D'autres actions seront à venir.



Minimiser les dépenses énergétiques

Une convention signée avec le SDE (Syndicat Départemental d'Energie du Cher) a permis de réduire de 30 % les consommations énergétiques de la salle des fêtes. Toujours avec le SDE, la modernisation du réseau d'éclairage par le remplacement de points lumineux énergivores et d'armoires de commande.

Pérenniser notre école

Comme cité précédemment, et afin de mettre les bâtiments scolaires en conformité avec la législation, des travaux seront effectués pendant la période de congés estivale.

Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat, nous avons pu réaliser l'ensemble de ces actions sans relever le taux d'imposition, et en maîtrisant l'équilibre de notre trésorerie.

Idée recette

Petits Pâtés à la Ricotta (recette pour 6 pâtés)

Pâte : 500g de farine, 250g de beurre, 1 sachet de levure, sel, eau / ou pâte feuilletée



Dans une terrine, préparer la farine, la levure et le sel.

Ajouter le beurre ramolli en morceaux et l'incorporer à la farine ; terminer en ajoutant de l'eau pour obtenir un pâte souple mais non collante.

Farce : 250g de ricotta, une cuillère à café d'ail haché, une cuillère à café de persil haché, sel, poivre.

- Etaler la pâte à 2mm d'épaisseur et découper des rectangles de 22cm de long et 12cm de large.

- Garnir de deux cuillerées à soupe de farce à la ricotta et refermer comme un chausson carré, après avoir badigeonné les bords de jaune d'œuf pour assurer la soudure.

- Dorer au jaune d'œuf et percer un petit trou avec la pointe d'un couteau au milieu du pâté.

Cuire à 180° pendant une vingtaine de minutes.

CSABV

Le Comité de Soutien et d'Aide aux Boulangers de Vignoux sous les Aix s'est réuni en assemblée générale le 23 mai 2017 à la mairie de Vignoux sous les Aix afin de voter la dissolution du comité.

Le comité de soutien ayant joué son rôle depuis sa création et la boulangerie ayant ré-ouvert le 6 mars, il est décidé en séance, et à l'unanimité, de dissoudre l'association.

Le comité tient à remercier l'ensemble des personnes (artisans, commerçants, associations et particuliers) qui se sont mobilisés afin de soutenir et permettre à nos boulangers de reprendre leur activité.

Je tenais à remercier aussi l'ensemble des membres du comité pour leur investissement total.

Le Président,
Thierry COSSON



Bibliothèque

2017 une année riche en activités :

En mars, une trentaine de personnes est venue écouter Isabelle Destombes nous lire des extraits du livre D'Erri De Luca « Une fois, un jour » que vous pouvez emprunter. Une sympathique soirée qui s'est terminée autour d'un buffet.

Puis ce fut une exposition pour le 40^{ème} anniversaire de la disparition de Jacques Prévert « Jongleur de mots, couleur d'images » qui a vu le jour, enrichie d'activités avec toutes les classes.

Les maternelles ont ainsi été sur les pas de Prévert avec des collages reproduisant un certain « surréalisme » qu'affectionnait si bien Jacques Prévert.

Les primaires, eux, ont joué avec les mots sous forme de poèmes et de cadavres-exquis.

De nouveaux livres et CD fleurissent les étagères pour un été tout en détente.

A la rentrée, notre prochaine exposition vous fera voyager, puisqu'elle vous emmènera au Maroc avec beaucoup de surprises !!!

Le prêt des livres et des CD est gratuit.

N'hésitez pas à nous rencontrer et à visiter notre site terresduhautberry.fr

Pendant l'été :

- Du 8 au 30 juillet la bibliothèque n'est ouverte que les samedis de 10h à 12h.
- Fermée en août.

Réouverture le lundi 4 septembre à 15h30.

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h30 à 18h30

Mercredi et Samedi : 10h à 12h

Téléphone 02.48.64.19.69

Temps d'Activités Pérисcolaires

Actualités des TAP

Toujours à travers notre album "Capucine et le loup", nous avons découvert quelques familles animales (chien-chienne-chiot, cheval-jument-poulain....) et nous avons essayé de reconnaître quelques empreintes (vache, loup, chien...). Nous avons appris une chanson que nous avons chantée pour la fête de l'école. Nous avons mis nos masques que nous avions faits en début d'année.



Nous avons profité de la piste de la sécurité routière prêtée à l'école. Nous avons découvert quelques panneaux et nous avons créé notre premier livre de code. Nous avons mis tout ça en application dans le pré de l'école où un circuit avait été tracé.



Rentrée 2017-2018

L'organisation des TAP change. Avec la nouvelle Communauté de Communes Terres du Haut Berry, il fallait trouver un nom commun aux activités, ce sera "Les Acti'Berry".

En ce qui concerne la répartition des compétences entre la communauté de communes et la commune, pas de changement : les activités des enfants du CP au CM2 restent gérées par la communauté de communes et les activités des maternelles restent gérées par la commune avec Christelle et Géraldine.

Ce qui change : tous les enfants de l'école, maternelles et primaires, auront les « Acti'Berry » le mardi de 15h à 16h30. Donc changement de jour pour tout le monde et changement de durée pour les maternelles.

Bon été à tous et à l'année prochaine pour la suite de nos aventures.

Ecole

Au cours de la période 4 (février – avril 2017), les élèves de l'école ont eu à disposition une piste de sécurité routière. Celle-ci comprenait des panneaux et des feux. A l'aide de tracés effectués au sol par la mairie, les élèves ont donc pu travailler sur la sécurité routière, que ce soit sur le temps de classe pour les plus grands ou pendant les TAP pour les élèves de maternelle.

Depuis la rentrée d'avril, les élèves profitent de séances à la piscine de Saint Germain du Puy. Tous les mardis matins, deux classes bénéficient de la structure nautique : au programme, il y a des jeux pour « apprivoiser l'eau », des exercices avec les maîtres nageurs », des jeux pour acquérir davantage de confiance ou de savoir faire. Grâce aux nombreux parents accompagnateurs, les élèves sont répartis dans des groupes de niveaux et ainsi progressent chacun à leur rythme.

Vendredi 6 juin, a eu lieu le concert des « Écoles qui chantent ». Les élèves ont interprété les chants appris tout au long de l'année : *Le loup*, *Le gâteau au yaourt*, *Ce n'est rien*, *L'incendie à Rio*, entre autres. Les élèves de Mme LUCAS ont interprété un opéra, « Myla et l'arbre-bateau ». Le public a répondu présent et n'a pas hésité à demander un rappel à la fin du concert ! Cet après-midi était un avant goût de la fête de l'école qui s'est déroulée vendredi 9 juin.

Mercredi 7 juin, les élèves, du CP au CM2, sont de nouveau allés dans les vignes, afin de constater l'évolution des céps (c'est une action du projet d'école, avec pour finalité la réalisation d'un photo récit). Chaque élève a « adopté » un pied de vigne et réalise un dessin d'observation : on ne peut que constater les changements depuis février !

Mercredi, ils ont eu la chance de voir les vignes en fleur. Maintenant, ils attendent les raisins...



La vigne en mars



La même vigne en juin

Une nouvelle maîtresse prendra ses fonctions à la rentrée en remplacement d'Anne Bénédicte mutée. Elle s'appelle Hélène Babillot, habite à St Martin d'Auxigny, mariée, deux enfants. Institutrice depuis 16 ans, elle a débutée à Menetou Salon et Fussy la 1^{ère} année puis a exercé à Aubigny et Vierzon. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous remercions Anne Bénédicte pour toutes ces années passées à l'éducation de nos enfants. Arrivée en septembre 2002 à Vignoux sous les Aix, Anne Bénédicte nous quitte pour suivre son mari, muté. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle école.



La vie des associations

« Foyer Rural »

La 33ème FÊTE FOLKLORIQUE INTERNATIONALE aura lieu les 22 et 23 juillet 2017. Réservez dès maintenant votre week-end !

Cette manifestation aura lieu dans le cadre ombragé du bois de Faïtin - esplanade Adrien ZEVORT à VIGNOUX SOUS LES AIX

Au programme de cette édition :

- Samedi 22 juillet, à partir de 20H00 : soirée barbecue géant avec un bal en plein air animé par l'orchestre de Nicolas Pasquet.
- Dimanche 23 juillet, à partir de 15H30 un spectacle de folklore international avec le groupe « LOS MAIPUCITOS » originaire de la ville de MAIPU au CHILI et le groupe « GERO AXULAR DANTZA TALDEA » originaire de la ville de SAN SEBASTIAN du Pays Basque Espagnol.



Animation de l'après midi « en fil rouge » par le groupe musical humoristique ["Lycée papillon"](#) de Saint Amand Montrond (18)

A partir de 20H00 : à nouveau soirée barbecue géant avec un bal en plein air animé par l'orchestre de Nicolas Pasquet.

A 23H00, feu d'artifice tiré depuis le terrain de football et suite du bal jusqu'au bout de la nuit.

Sur place de nombreux stands vous attendent pour se désaltérer et se restaurer.

Une tombola avec de nombreux lots vous sera proposée.

Accès fléché et parking éclairé. Bien sûr, [l'entrée est toujours gratuite](#) et divers stands et manèges de forains seront présents.

Nous vous attendons nombreux !!!

*Le Président,
François NIQUIS*

Pour plus d'infos :

- http://foyer-rural-de-vignoux-sous-les-aix.chez-alice.fr/067_Fete_champetre_et_folklorique.html
- www.frva.fr.cr

ou notre page Facebook :

- <https://www.facebook.com/Foyer-Rural-de-Vignoux-Sous-Les-Aix-270148543146976/>



Divers

Présidents(es) des associations

Cœur de Village	M. Gérard COURROUX	Tél. 06.81.67.65.57
Au Fil de Vignoux	Mme Elisabeth MORIN	Tél. 02.48.64.58.96
Foyer Rural	M. François NIQUIS	Tél. 06.68.13.25.10
Amicale Vigneronne St Paul	Mme Suzanne JABAUDON	Tél. 02.48.64.11.52
La Belle Epoque	M. Jean-Luc SAVRE	Tél. 02.48.64.62.63
Club du Bois Joli	Mme Martine MARTIN	Tél. 09.71.44.08.93
FCFSMV	M. Laurent PELADONI	Tél. 06.74.72.13.97
Ça roule pour Nous	Mme Coralie GAUTIER-GIBEAUX	Tél. 02.36.24.17.44
Fédération des chasseurs	M. Thierry COSSON	Tél. 02.48.64.65.96
A.M.E.L.I.E	Mme Estelle CHARLES	Tél. 06.63.09.66.68

Tarif

Les tarifs de location de la salle des fêtes ont augmenté au 1^{er} juillet 2017.
Pour toutes informations, vous rapprocher du secrétariat de mairie.
Ces tarifs sont consultables sur le site internet de la commune.

Calendrier des manifestations

Vendredi 23 juin Fête de la musique - <i>CDV</i>	Dimanche 8 octobre Zumba - <i>CRPN</i>	Samedi 4 novembre Repas dansant « tartiflette » - <i>FR</i>
Jeudi 13 juillet Apéro Républicain	Samedi 14 octobre Soirée « choucroute » - <i>FCFSMV</i>	Samedi 11 & dimanche 12 novembre Théâtre - <i>par la troupe du FR</i>
Samedi 22 & dimanche 23 juillet 33 ^{ème} fête folklorique - <i>FR</i>	Samedi 21 & dimanche 22 octobre Théâtre - <i>par la troupe des Gibjons</i>	Vendredi 17 novembre <i>Rifles - FR</i>
Dimanche 27 août Course cycliste Trophée Chatreix	Dimanche 29 octobre Bourse aux vêtements et aux jouets - <i>CDV</i>	Samedi 2 décembre Concours de belote - <i>FR</i>
Dimanche 10 septembre Bourse aux livres - <i>CRPN</i>		Dimanche 17 décembre Marché de Noël - <i>CDV</i>

FR : Foyer Rural ; **FCFSMV** : Football Club Fussy Saint Martin Vignoux ;
CDV : Cœur de Village ; **CRPN** : Ça Roule Pour Nous

Bulletin municipal de la commune de Vignoux sous les Aix

Rédaction et photos : commission communication ; les associations
Conception graphique et imprimé par les secrétaires de la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique